

**Direction de l'Aménagement, du Juridique, de l'Administration,
de la Réglementation et de l'Environnement- DAJARE**
Service Aménagement- MA

Objet : Offre de stage aménagement

Signalétique ludique de parcours piétons

Service d'affectation

- Service Aménagement, mairie de Saint-Martin-d'Hères

Contexte du stage

La ville de Saint-Martin-d'Hères est fortement engagée sur les questions environnementales : à ce titre, les élus ont adopté en janvier 2019 une stratégie 2019-2023 pour la protection et la valorisation de la biodiversité, déclinée en quatre axes de travail dont l'un a pour objet de « rendre le citoyen moteur de la biodiversité ». En parallèle, la commune porte l'élaboration d'un contrat local de santé (CLS), qui pour vocation de favoriser la prévention, la promotion de la santé ou encore l'accès aux soins des habitants. Ce document comporte un axe de travail de lutte contre la sédentarité.

Dans ce cadre, la ville a défini 4 parcours piétons santé et biodiversité intitulés « en route pour la biodiv' ! », d'une distance maximale de 2 kilomètres, qui gravitent autour des maisons de quartier et cheminent entre divers points d'intérêt en matière de biodiversité.

Les parcours ont été cartographiés en 2019, et une communication auprès du grand public a été faite par la publication d'un livret de présentation des parcours et des points d'intérêt identifiés. De plus, des « QR codes » au contenu évolutif seront également disposés le long des parcours, et dispenseront des informations pédagogiques en lien avec la biodiversité.

En complément de ces premières actions, la ville souhaite matérialiser physiquement ces parcours par un travail de signalétique (marquage au sol, panneaux, mobilier urbain spécifique...), afin de permettre leur identification par les habitants tout en apportant une touche ludique à ces promenades.

Mission du stage

- Analyser les quatre parcours piétons par un travail de terrain : réalisation d'un relevé photographique et/ou sensoriel (croquis, vidéos,...) et identification de potentialités d'action (délaissés urbains à valoriser, mobilier ou objets pouvant être détournés ou devenir support de communication,...).
- Recueillir, par l'utilisation d'un système d'information géographique, les données foncières le long des parcours piétons (limites des propriétés privées et des domaines publics communal et métropolitain) afin d'identifier précisément les espaces pouvant être supports d'action par la collectivité. Ce recueil pourra éventuellement permettre à la ville de prioriser le déploiement de son action au regard des contraintes foncières et budgétaires.
- Recueillir des références d'actions réalisées par d'autres collectivités en matière de signalétique ludique de parcours piétons (collecte d'éléments utiles : personnes référentes, budget alloué, maître d'œuvre, temporalité, actions mises en œuvre et partenaires sollicités, montage...)
- Amorcer, en lien avec les différents services concernés par les parcours santé biodiversité (aménagement, environnement, communication, hygiène et santé...), la rédaction d'un cahier des charges synthétisant les attentes de la ville en matière de signalétique et jalonnement sur les différents parcours piétons.

Conditions et moyens matériels

- Lieu de travail : Maison Communale Saint-Martin-d'Hères, 111 avenue Ambroise Croizat 38400 Saint-Martin-d'Hères
- Temps de travail : 35h sur deux mois ou autre formule à définir

- Rémunération : **stage non rémunéré**
- Équipements : poste informatique avec accès aux logiciels libres et gratuits + tickets de transports en commun et vélo à disposition pour les déplacements sur le terrain
- Date de début du stage souhaitée : Janvier 2020

Profil recherché

Stagiaire licence 3 ou master : institut d'urbanisme, institut de géographie alpine, école d'art et de design ou école d'architecture.

Merci d'envoyer CV et motivations à marion.andre@saintmartindheres.fr